

Zeitschrift: Domaine public
Band: - (2015)
Heft: 2081

Bibliographie: Index des liens
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 09.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

détérioration des conditions de travail - un tiers des emplois au sein de l'OCDE sont à temps partiel ou précaires - ainsi que d'une dégradation de la formation scolaire et professionnelle. Comme si ces dégâts ne suffisaient pas, il s'y ajoute une nette réduction de la mobilité sociale.

Pour l'OCDE, c'est d'abord la fiscalité qu'il faut aménager. C'est chez les hauts revenus et dans les entreprises qu'il faut chercher les moyens de financer les dépenses sociales, le renforcement de la formation et de la recherche ainsi que les investissements dans les transports, le développement territorial et celui des énergies

renouvelables.

Faire des ponts d'or aux plus riches - particuliers et entreprises - revient à creuser l'écart avec la classe moyenne et plus encore avec tous ceux qui ont besoin de l'aide de l'Etat. Il faut démasquer ceux qui ont pour seul souci de défendre leurs privilèges. Il faut que les cantons renoncent à réduire drastiquement, comme ils en ont l'intention, leur impôt sur les bénéficiaires des personnes morales.

Ceux qui agitent l'opinion en prétendant que cet impôt mettrait leur entreprise en péril oublient qu'il frappe les seuls bénéficiaires et n'a donc pas d'effet sur les coûts de

production ni le chiffre d'affaires. Il devient urgent que le Conseil fédéral propose, comme il en avait l'intention, le prélèvement d'un impôt sur les gains en capitaux mobiliers, pour ne pas laisser des gens s'enrichir sans devoir à l'Etat davantage que quelques pour-mille d'impôt sur la fortune. Et il importe que, partout en Suisse, les héritiers cèdent à la collectivité 20% des montants dépassant les deux millions de francs.

Aucune de ces exigences ne remettrait en cause la compétitivité fiscale de notre pays ni les avantages dont profitent ceux qui viennent abriter leur fortune chez nous.

Ce magazine est publié par [Domaine Public](#), Lausanne (Suisse). Il est aussi disponible en édition eBook pour Kindle (ou autres liseuses) et applications pour tablette, smartphone ou ordinateur.

La reproduction de chaque article est non seulement autorisée, mais encouragée pour autant que soient respectées les conditions de notre [licence CC](#): publication intégrale et lien cliquable vers la source ou indication complète de l'URL de l'article.

Abonnez-vous gratuitement sur domainepublic.ch pour recevoir l'édition PDF de DP à chaque parution. Faites connaître DP - le magazine PDF à imprimer, l'eBook et le site - autour de vous! Vous pouvez aussi soutenir DP par un [don](#).

Index des liens

Prévoyance vieillesse 2020: les femmes contre les retraités?

http://www.bsv.admin.ch/altersvorsorge_2020/index.html?lang=fr

<http://www.lenouvelliste.ch/fr/en-continu/alain-berset-siffle-par-le-syndicat-unia-pour-ses-plans-de-retraites-479-1078262>

<http://www.pro-senectute.ch/fr/medias/communiqués-de-presse/news-details/news/altersreform-2020-mehrheit-der-schweizer-stimmberechtigten-fuer-die-paket-loesung-stimmvolk-di/156.html>

<http://www.24heures.ch/suisse/milliers-manifestants-egalite-salariale/story/25255452>

<http://www.usv-vaud.ch/>

<http://www.ebg.admin.ch/dokumentation/00068/00548/00560/index.html?lang=fr>
http://www.bsv.admin.ch/themen/ahv/00011/index.html?lang=fr&download=NHZLpZeg7t,lnp6l0NTU042l2Z6ln1ae2lZn4Z2qZpnO2Yuq2Z6gpJCDeoN_fGym162epYbg2c_JjKbNoKSn6A--
<http://www.domainepublic.ch/articles/26952>

Votations du 14 juin: diagnostic préimplantatoire - le retour

<http://www.nejm.org/doi/full/10.1056/NEJM199209243271301>
<https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/19995395/index.html#a119>
<https://www.admin.ch/ch/f/pore/vi/vis182.html>
<https://www.admin.ch/ch/f/pore/vi/vis241.html>
http://www.nobelprize.org/nobel_prizes/medicine/laureates/2010/
http://www.google.ch/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=1&cad=rja&uact=8&ved=0CB8QFjAA&url=ht tp%3A%2F%2Fwww.bk.admin.ch%2Fdokumentation%2F02574%2F04084%2Findex.html%3Flang%3Dde%26d ownload%3DM3wBPgDB_8ull6Du36WenojQ1NTTjaXZnqWfVpzLhmfnapmmc7Zi6rZnqCkklV2fHh9bKbXrZ6lhu DZz8mMps2gpKfo&ei=JOppVZ_2LoLMygOS0IGQCw&usg=AFQjCNEXnvHlabJSVyN2ZmwFS4oEHKI_bg&sig2=C6u g_V7Zr_bRvOwaP7k7RA&bvm=bv.94455598,d.bGQ
<https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/20001938/index.html>
<http://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/24301057>
<http://dx.doi.org/10.1016/j.rbmo.2013.06.001>
<http://www.eshre.eu/>
<http://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/21531751>
<http://www.nature.com/doifinder/10.1038/nbt.3234>
<http://link.springer.com/article/10.1007%2Fs13238-015-0153-5>
<http://conventions.coe.int/Treaty/FR/Treaties/Html/164.htm>

Les électriciens à la mangeoire

<http://www.strom.ch/fr/metanavigation/medias/communiqués-de-presse/media-detail/news/bundesstatistik-unterstreicht-den-wert-der-schweizer-wasserkraft.html>
<http://www.domainepublic.ch/articles/26266>
<http://www.infosperber.ch/data/attachements/CEPE-Studie%20%20C3%BCber%20die%20Wasserkraft%20vom %20Dezember%202014.pdf>

Mieux répartir la charge fiscale

http://www.keepeek.com/Digital-Asset-Management/oecd/employment/in-it-together-why-less-inequality-be nefits-all_9789264235120-en#page1